AUTOCONTROL

D21.01

RAPPORT DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

N° d'imprimé : D144622418

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle Volontaire

- IDENTIFICATION DU VEHICULE
- ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE
- DIRECTION
- VISIBILITE
- FEUX, DISPOSITIF RÉFLÉCHISSANT, ÉQUIPEMENT ÉLECTR.
- ESSIEUX, ROUES, PNEUS, SUSPENSION
- CHÂSSIS ET ACCESSOIRES DU CHÂSSIS
- AUTRE MATÉRIEL

DATE DU CONTRÔLE

10/11/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

26204717

RAPPEL

Le contrôle volontaire ne dispense pas l'usager d'effectuer le contrôle technique réglementaire.

Les résultats d'un contrôle volontaire ne peuvent servir d'éléments pour un contrôle technique obligatoire.

Ce contrôle volontaire ne peut pas être utilisé en cas de vente du véhicule.

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S054D111

RAISON SOCIALE : AUTO BILAN FRANCE

ADRESSE : 890 rue Jean Prouvé

54710 FLEVILLE DEVANT NANCY

Tél : 03.83.51.75.83 Fax: 03.83.51.75.52

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 057D1094

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation	Date d'immatriculation	Date de 1ere
GT-070-TB	24/01/2024	24/01/2024

Genre	Marque	Type
CTTE	RENAULT	N10RENCTE72H603

N° dans la série du type	Énergie
VF1FL000971568560	GO

Kilométrage inscrit au compteur	Désignation commerciale du véhicule
196014	TRAFIC

(*) Indications reprises sur le certificat d'immatriculation du véhicule

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Nom, Prénom : CA AUTO BANK

Adresse : 365 RUIE FRANCOIS SESMAT
54380 DIEULOUARD

Document présenté : Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS

DEFAILLANCE(S) CONSTATEE(S) (NE PERMETTANT PAS LA VALIDATION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE REGLEMENTAIRE)

1.1.21.c.2. SYSTÈME DE FREINAGE COMPLET : Défaut de tout élément de nature à compromettre la sécurité ou élément mal monté : C

2.1.3.b.2. ÉTAT DE LA TIMONERIE DE DIRECTION : Usure excessive des articulations : AVD,AVG

3.2.1.a.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs : AV

4.11.1.a.2. CÂBLAGE ÉLECTRIQUE (BASSE TENSION) : Mauvaise fixation : fixations mal attachées, contact avec des arêtes vives, probabilité de déconnexion : C

8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

AUTRE(S) DEFAILLANCE(S) CONSTATEE(S)

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé : AVD,AVG

3.6.1.a.1. SYSTÈME DE DÉSEMBUAGE : Système inopérant ou manifestement défectueux

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger : AVD,AVG

6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse : G

MESURES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km):	+2.7 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	2 %		3 %	
Force verticales :	1286 daN		723 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	425 daN	384 daN	252 daN	255 daN
Déséquilibre (< 20%) :	10 %		2 %	
Forces de freinage (efficacité) :	425 daN	384 daN	252 daN	255 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 50%) : 65 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 22 %				
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	-1.6 %	-1.5 %		

CONTRÔLE VOLONTAIRE

INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO